



CONTRAT GROUPE DE PREVOYANCE STATUTAIRE 2017-2020
souscrit par le Centre de Gestion du Département de l'Ain
par l'intermédiaire de GRAS SAVOYE – Assureur : CNP ASSURANCES



BULLETIN D'ADHESION

Collectivités locales de moins de 20 agents CNRACL

Collectivité :

Adresse :

N° SIRET : code NAF :

Nom de l'interlocuteur :

E-mail :

Téléphone : Fax :

La collectivité mentionnée ci-dessus, représentée par son Maire/Président (rayer la mention inutile), décide d'adhérer au contrat d'assurance groupe souscrit par le Cdg01 pour le compte des collectivités du département de l'Ain, dans les conditions suivantes, proposées par Gras Savoye / CNP Assurances :

Caractéristiques du contrat proposé :

Effet au 1^{er} janvier 2017 avec maintien de taux sur la durée totale du marché : 4 ans.

Une synthèse du contrat groupe et des services associés est disponible sur le site du CDG 01 (www.cdg01.fr)

Agents affiliés à la CNRACL

- Risques garantis (régime de capitalisation) :

- o Décès
- o Accident de Service / Maladie Professionnelle ou imputable au service / Frais médicaux consécutifs
- o Longue Maladie et Maladie de Longue Durée
- o Maternité / Adoption et Paternité
- o Maladie Ordinaire **avec franchise au choix de la collectivité: 10 / 15 / 30 jours fermes par arrêt**

- Risques garanties (régime de capitalisation) et conditions financières :

Votre choix*	GARANTIES	Taux applicable à la masse salariale de l'année 2016
<input type="checkbox"/>	Formule Tous Risques avec franchise de 10 jours fermes en maladie ordinaire	6.89 %
<input type="checkbox"/>	Formule Tous Risques avec franchise de 15 jours fermes en maladie ordinaire	6.55 %
<input type="checkbox"/>	Formule Tous Risques avec franchise de 30 jours fermes en maladie ordinaire	6.05 %

Effectif total Cnracl :	Hommes :	Femmes :
-------------------------------	----------------	----------------

Base d'assurance	Votre choix *	Estimation de la Masse Salariale au 31/12/2016 pour le calcul de la prime prévisionnelle 2017
Traitement indiciaire brut et Nouvelle bonification indiciaire	<input type="checkbox"/>	→ TIB =€ → NBI =€
Supplément familial	<input type="checkbox"/>	→ SFT =€
Indemnités de résidence	<input type="checkbox"/>	→ IR =€
Indemnités accessoires (maintenues en cas d'arrêt de travail)	<input type="checkbox"/>	→ Primes =€
Charges patronales (forfait de 20 % ou 40 % de TIB + NBI)	<input type="checkbox"/>	Pourcentage retenu du taux CP :%

La base d'assurance est composée au minimum du TIB et de la NBI.

La collectivité a le choix de retenir en complément : le SFT, les indemnités de résidence, les indemnités accessoires et les charges patronales.

* cocher la case



Verso à compléter et à signer obligatoirement



Agents permanents titulaires ou stagiaires non affiliés à la C.N.R.A.C.L. et agents contractuels affiliés à l'IRCANTEC

- Risques garantis (régime de capitalisation) :

- o Accident de travail et Maladie Professionnelle ou imputable au service
o Maladies graves
o Maternité / Adoption et Paternité
o Maladie Ordinaire avec franchise de 15 jours fermes par arrêt

- Risques garanties (régime de capitalisation) et conditions financières :

Table with 3 columns: Votre choix*, GARANTIES, Taux applicable à la masse salariale de l'année 2016. Row 1: [] Formule Tous Risques avec franchise de 15 jours fermes en maladie ordinaire, 1.20 %

Summary row: Effectif total IRCANTEC :, Hommes :, Femmes :

Table with 3 columns: Base d'assurance, Votre choix *, Estimation de la Masse Salariale au 31/12/2016 pour le calcul de la prime prévisionnelle 2017. Rows include: Traitement indiciaire brut et Nouvelle bonification indiciaire, Supplément familial, Indemnités de résidence, Indemnités accessoires, Charges patronales.

La base d'assurance est composée au minimum du TIB et de la NBI. La collectivité a le choix de retenir en complément : le SFT, les indemnités de résidence, les indemnités accessoires et les charges patronales

FAIT A Signature et cachet de la collectivité

LE A retourner à Gras Savoye Rhône Alpes Auvergne

DATE LIMITE POUR RETOURNER LE BULLETIN D'ADHESION : 16 décembre 2016

GRAS SAVOYE RHONE-ALPES AUVERGNE
A l'attention de Bertile RELAVE et Maud PERRIN
Immeuble Ambre, CS 70420, 69364 LYON Cedex 7

Pour tout renseignement merci de contacter GRAS SAVOYE :
Maud PERRIN : Tél : 04 72 13 62 36 / maud.perrin@grassavoie.com